

Rentrée scolaire :
des mesures qui seront appliquées avec rigueur dans les écoles privées

Montréal, 24 août 2021 - La Fédération des établissements d'enseignement privés a pris connaissance des changements apportés au plan de la rentrée, présenté aujourd'hui par le ministre de l'Éducation.

« Notre priorité est de veiller à ce que les élèves puissent être sur place, à l'école, explique David Bowles, président de la Fédération. Nous sommes prêts à déployer tous les efforts nécessaires pour faire respecter les mesures sanitaires, faciliter la vaccination des jeunes et du personnel des écoles et procéder à des tests de dépistage rapide. »

La Fédération encourage tous les membres du personnel et les familles des élèves de 12 ans et plus qui ne sont pas encore vaccinés à y voir le plus rapidement possible.

La Fédération souhaite que les autorités évaluent la situation de façon continue pour moduler l'obligation de port du masque et veiller à ce que les élèves n'aient à le porter que lorsque vraiment nécessaire dans leur milieu.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 140 écoles secondaires, 112 écoles préscolaires-primaires et 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par plus de 122 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La Fédération est un centre de services qui offre à ses membres un vaste choix de formations, des services-conseils et des services d'achats groupés. Pour en savoir plus, consultez les sites : ecolespriveesquebec.ca et <https://www.feep.qc.ca/>

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais
Tél. : 514 381-8891, poste 238
Cell. : 514 216-5847
beauvaisg@feep.qc.ca